

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 novembre 2025 à 20h30

Finances, Commande publique, Affaires juridiques

Commande publique

10. Lancement marché de travaux aménagement et sécurisation collège Maupas

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu le marché initial (VN24015) de mission maîtrise d'œuvre et le marché de prestations similaires (VN25041) de mission de maîtrise d'œuvre relatif au projet de Réaménagement et sécurisation des abords du collège Maupas, réfection de la rue George Fauvel et aménagement d'un parking complémentaire, attribué au maître d'œuvre TECAM,

Suite à l'avant-projet définitif (APD) proposé par le maître d'œuvre titulaire du marché de maîtrise d'œuvre afférant à l'opération de Réaménagement et sécurisation des abords du collège Maupas, réfection de la rue George Fauvel et aménagement d'un parking complémentaire,

Afin de lancer le marché des travaux, une procédure doit être lancée.

La procédure de passation utilisée est le marché à procédure adaptée (MAPA) en application des articles L.2123 et R.2123-1 1° et suivants du Code de la commande publique.

Le marché sera allotri comme suit :

Lot(s)	Désignation	Montant estimatif des travaux (HT)
1	VRD	965.000,00 €
2	Espaces Verts	46.000,00 €
3	Eclairage	45.000,00€

Montant global estimatif des travaux : 1 056 000,00 € HT.

Les candidatures seront jugées sur les capacités techniques, financières et professionnelles des soumissionnaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Délibération n°2025/11/03/10 du 3 novembre 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Les critères de sélection des offres pour l'ensemble des lots sont pondérés et énoncés ci-dessous :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50.0
2-Valeur technique	40.0
<i>2.1-Moyens humains (compétences, expériences, diplômes des membres de l'équipe, organisation mise en œuvre, ...) et moyens matériels affectés au chantier détaillés par tâches et phases</i>	15.0
<i>2.2-Méthodologie d'exécution détaillée mise en œuvre pour l'exécution des prestations</i>	15.0
<i>2.3-Planning optimisé d'exécution des prestations</i>	10.0
3- Critère de performance environnementale évalué notamment en fonction de l'effort de réduction de gaz à effet de serre tel que : <i>l'utilisation de véhicule moins polluant, de la capacité de recyclage des matériaux, gestion des déchets, gestion des nuisances</i>	10.0

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 15 octobre 2025,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 21 octobre 2025,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité :

- D'approuver les modalités de passation du marché relatives au réaménagement et sécurisation des abords du collège Maupas, réfection de la rue George Fauvel et aménagement d'un parking complémentaire,
- D'autoriser le lancement de cette consultation,
- D'autoriser Madame la Maire à solliciter les aides financières auprès des différents partenaires financiers du projet
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer les pièces du marché relatives au réaménagement et sécurisation des abords du collège Maupas, réfection de la rue George Fauvel et aménagement d'un parking complémentaire, ainsi que tout document y afférent
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Majorité		Dont pouvoirs
Votants	43	11
Vote Pour	42	11
Vote Contre	0	0
Abstention	1	0

Accusé de réception - Ministère des Postes

014-200060176-20251117-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025
Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/11/03/10 du 3 novembre 2025 à 20h30

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Samuel BINET

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/11/03/10 du 3 novembre 2025 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 32

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 12

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 11

Nombre de membres absents : 03

Le 03 Novembre 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 31 octobre 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 31 octobre 2025.

Samuel BINET a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise LAURENT
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Samuel BINET
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre Henri GALLIER
DUBOURGUAI Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise FOUBERT
DUVAUX Maryse		<input checked="" type="checkbox"/>		Régine RENAULT
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick		<input checked="" type="checkbox"/>		Martine ROBBES
HAMEL Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEDRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-10-DE

Accusé certifié exécuté par LE DRÉAU Nathalie

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Délibération n°2025/11/03/10 du 3 novembre 2025 à 20h30

LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFOUR Tony			<input checked="" type="checkbox"/>	
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		Lucien BAZIN
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane		<input checked="" type="checkbox"/>		Roselyne DUBOURGUAIS
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		Maryse DUVAUX
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/11/03/10 du 3 novembre 2025 à 20h30